

Master | Contrat d'apprentissage | Contrat de professionnalisation |
RNCP 39011

MASTER 2 Administration Economique et Sociale Parcours : Cadres de la Mutualité de l'Assurance et de la Prévoyance (M2_CAMAP)

PRÉSENTATION

► Présentation de la formation

Le master 2 CAMAP forme des cadres en protection sociale complémentaire, c'est-à-dire principalement dans les domaines de l'assurance santé et de la prévoyance. Formation pluridisciplinaire, son objectif est de fournir une compréhension globale de la gestion et du développement de la protection sociale, de l'assurance santé et de la prévoyance. Les enseignements théoriques et pratiques dispensés permettent d'analyser le secteur de la protection sociale complémentaire et d'appréhender les stratégies de développement des organismes, des contrats et de leur tarification.

L'originalité du master CAMAP est d'accueillir et de former à la fois des cadres déjà engagés dans la vie professionnelle (salariés et administrateurs des organismes de protection sociale complémentaire) et des étudiants issus de la formation initiale (économie, droit social, AES principalement).

► Objectifs de la formation

- Définir et piloter /co-piloter le projet d'établissement en cohérence avec les élus et les politiques publiques
- Identifier et mobiliser les partenaires stratégiques
- Développer et animer des partenariats
- Mettre en place une politique de contrôle organisationnel (contrôle de gestion, maîtrise des risques, contrôle qualité) afin d'améliorer la performance dans toutes ses composantes
- Construire et piloter le budget de l'établissement en lien avec sa stratégie
- Définir les besoins et les compétences associés en matière de gestion des ressources humaines
- Développer la capacité des responsables à déléguer les tâches d'intervention

► Métiers visés

Au sein d'un organisme de protection sociale complémentaire (mutuelle, institution de prévoyance, assurance privée) : chargé de mission, services du marketing, des études juridiques ou économiques en santé ou en prévoyance, du contrôle interne, de la gestion des portefeuilles clients, du développement.

Cabinets de conseil en protection sociale, sociétés de courtage, services RH d'entreprises, de la fonction publique, cabinets d'avocats, associations.

► Rythme d'alternance

Le master CaMAP propose un rythme d'alternance original. Les cours ont lieu à l'université les jeudis et vendredis une semaine sur deux. Ce rythme permet une immersion d'une semaine et demie en organisme (du lundi au mercredi de la semaine suivante).

► Dates de la formation et volume horaire

10/09/2024 > 10/10/2025 (436 heures)

Durée : 1 an

ADMISSION

► Conditions d'admission

Pré-requis :

Le master 2 CaMAP est ouvert à tous les titulaires d'un master 1 du domaine droit, économie, gestion possédant :

- une bonne maîtrise de la langue française à l'oral comme à l'écrit ;
- des connaissances de base sur l'organisation de la protection sociale française ;
- une appétence pour les métiers du secteur non lucratif.

► Modalités de candidature

Les dossiers de candidature doivent être déposés sur la plateforme e-candidat de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Ils comprennent : relevés de notes et diplômes post-bac, CV, lettre de motivation détaillée.

Une première sélection sur dossier est suivie d'une seconde sélection après entretien individuel.

CONTACTS

► Vos référents FORMASUP PARIS IDF

Marie COUPOIS

contact@formasup-paris.com

Fabienne HETZEL

Pour les publics en situation de handicap : consultez nos pages dédiées Apprenants et Entreprises.



Vos contacts « École/Université »

Madame CHASERANT

camille.chaserant@univ-paris1.fr

CHASERANT Camille

camille.chaserant@univ-paris1.fr

06 46 00 60 95

PROGRAMME

► Code RNCP 39011

► Direction et équipe pédagogique

Dans chaque enseignement interviennent des enseignants-chercheurs universitaires et des professionnels du secteur, dans le but d'offrir simultanément le recul théorique nécessaire et la bonne compréhension des pratiques.

Sous la direction de la responsable pédagogique, Mme Camille Chaserant

► Contenus des enseignements

Le programme de la formation s'articule autour de quatre blocs de connaissances, compétences et savoirs-faire :

- le droit : droit de la protection sociale, de la protection sociale complémentaire, réglementation du secteur ;
- l'économie : économie de la santé, des retraites et de la prévoyance, de la protection sociale et complémentaire, des systèmes européens de protection sociale ;
- la gestion et les outils de l'assurance des risques complémentaires : comptabilité et gestion des organismes de protection sociale complémentaire, marketing, management d'équipe, gestion du risque et actuariat, contrôle prudentiel ;
- outils transversaux : statistiques et informatique, méthodes d'enquête, anglais, méthodologie, prise de parole en public.

La validation du master 2 CaMAP nécessite la réalisation d'un mémoire de fin d'étude.

Volume horaire
session -1
année 1



Programme détaillé de la formation

Cadre juridique	53h
Analyse économique	92h
Techniques transversales	45h
Gestion	57h
Outils de l'assurance des risques complémentaires	63h
Méthodologie et professionnalisation	128h

► Modalités pédagogiques

Les enseignements dispensés dans la formation allient théorie et pratique, avec des enseignants-chercheurs universitaires et des intervenants professionnels. Les effectifs restreints permettent une pédagogie interactive basée sur des travaux de groupe, des cas pratiques, des mises en situation, des exposés ou des comptes-rendus de recherche documentaire.

La validation du master 2 CaMAP nécessite la réalisation et la soutenance publique d'un mémoire individuel de fin d'études. Un suivi méthodologique et une préparation à la soutenance sont proposés.

► Contrôle des connaissances

Effectué au fur et à mesure de la formation (pas de session d'examen), le contrôle des connaissances est réalisé de manière différente et complémentaire selon les enseignements : exposés oraux et compte-rendus écrits, devoirs sur table, travail en groupe, mises en situation par groupe, et la soutenance du mémoire de fin d'études.

Le temps consacré au contrôle des connaissances est inclus dans le temps de formation.

► Diplôme délivré

Diplôme de Master. Domaine Droit, économie, gestion ; Mention Administration économique et sociale ; Parcours : Cadres de la mutualité, des assurances et de la prévoyance.

Diplôme national de niveau 7 du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche délivré par l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

COMPÉTENCES

- Réalisation du diagnostic de l'établissement
- Mise en oeuvre du projet d'établissement de type structure médico-sociale
- Gestion administrative et financière
- Mise en place d'une tarification de l'établissement
- Elaboration du budget prévisionnel de l'établissement et son exécution budgétaire
- Rédaction du CPOM (Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens signé entre l'établissement et l'ARS (Agence Régionale de Santé)
- Gestion opérationnelle des ressources humaines, dont la conformité aux obligations relatives aux conditions et relations de travail, l'élaboration des fiches de poste et la conduite des entretiens de recrutement, la conduite du dialogue social

▶ **Accompagner un secteur en mutation**

- Réaliser des analyses économiques, juridiques et statistiques adaptées aux particularités des données tenant à la santé, à la retraite et à la prévoyance.
- Elaborer des diagnostics et des recommandations en tenant compte des contraintes légales et réglementaires du secteur.

▶ **Maîtriser les outils de travail d'un cadre**

- Travailler en équipe avec des personnes d'autres formations (conduite de réunions, répartition du travail, contrôle).
- Utiliser les outils informatiques de bureautique, de communication et de recherche d'information.
- Communiquer en anglais, à l'écrit et à l'oral.

▶ **Maîtriser les connaissances spécifiques au secteur de la protection sociale complémentaire**

- Réaliser des analyses économiques, juridiques et statistiques adaptées aux particularités des données tenant à la santé, à la retraite et à la prévoyance.
- Analyser le marché de la santé et de la prévoyance (positionnement, offre, distribution, communication).